

---

# Programme de Formation

---

## BDE : Envoyer les mesures de soins sans consentement dans Reg-Law et gérer les audiences

---

### Contenu pédagogique

---



#### **Objectifs**

Déclencher les mesures de SSC et gérer les audiences



#### **Public visé - Niveau Débutant**

Personnel du bureau des entrées



#### **Prérequis**

Maîtriser la loi sur les hospitalisations sous contrainte

Avoir eu une approche informatique (utilisation du clavier et de la souris)



#### **Description**

- Présentation de l'outil
- Déclenchement de la mesure de SSC à partir de l'échéancier du DPI
- Gérer les audiences



#### **Modalités et délais d'accès**

Modalités d'accès :

- Satisfaire aux pré requis
- Inscription sous réserve de la validation par le service formation de l'établissement

A l'issue de la validation de l'expression des besoins et de la date de réalisation, une convention est envoyée au service formation et/ou au commanditaire.

La convention signée par l'établissement confirme la contractualisation de l'action de formation et l'inscription des apprenants.

Délais d'accès :

A réception de la demande de pré-inscription, notre organisme de formation, contactera le commanditaire sous 30 jours.

La formation planifiée selon les disponibilités définies avec votre établissement est réalisée sous réserve de la réception de la convention signée.



#### **Modalités pédagogiques**

Formation basée sur une alternance de théorie et de pratique.





## **Profil formateurs**

Consultant expert



## **Moyens et supports pédagogiques**

### **A la charge de l'organisme de Numih Campus**

- Support pédagogique
- Travaux pratiques

### **A la charge de l'établissement qui accueille la formation**

- Fournir les accès aux postes de salle de formation
- 1 PC par participant + 1 PC formateur avec accès internet
- 1 Vidéoprojecteur
- 1 Paperboard ou tableau blanc
- Convoquer les stagiaires en interne



## **Compétences visées**

- déclencher une mesure à partir de l'échéancier du DPI
- gérer les audiences du Juge des Libertés
- Identifier le fonctionnement global de Reg-law



## **Modalités d'évaluation et de suivi**

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ

A la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation sur exercices ou quiz pour certaines formations
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid, selon contexte, afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.
- Attestation de fin de formation envoyée à l'apprenant



## **Informations sur l'accessibilité**

Pour toute situation de handicap à prendre en compte ,veuillez contacter nos référentes





Emmanuelle VALANT (site de Toulouse) , ou Rozenn COTTO (site de Rennes)

par mail à l'adresse de l'organisme de formation ou par téléphone au 05 34 61 50 00 afin d'étudier la solution adaptée à votre besoin.

## **Organisation**

---

---

 <b><i>Durée de la formation</i></b>	<b>2 heures</b>	
 <b><i>Modalité d'organisation</i></b>	<b>Présentiel</b>	
 <b><i>Nombre de participants</i></b>	<b>Minimum : 1</b>	<b>Maximum : 8</b>
 <b><i>Tarification (Net de taxes)</i></b>	<b>INTER (par participant)</b> <b>0,00 €</b>	<b>INTRA</b> <b>0,00 €</b>